

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Econopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1280. — 50^e volume (11) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 15 Septembre 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courr et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s' valeurs mobilières	Autres	Autres	
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1916 31 août.....	4.813	339	16.425	2.214	1.855	1.175			5
1916 7 septemb..	4.817	338	16.599	2.122	1.787	1.174			5
1916 14 septemb..	4.822	338	16.603	2.146	1.775	1.172			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 23 août.....	3.086	34	8.579	3.364	8.323	13			5
1916 31 août.....	3.086	32	8.897	3.544	8.847	16			5
1916 7 septemb..	3.087	30	8.969	3.597	8.928	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004		733	1.055	841				3
1916 24 août.....	1.429		888	2.544	2.226				6
1916 31 août.....	1.360		904	2.554	2.299				6
1916 7 septemb..	1.384		907	2.627	2.393				6
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15			6
1916 30 juin.....	212		362	63	52	25			5
1916 31 juillet...	226		343	123	62	23			5
1916 31 août.....	226		349	86	63	24			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1916 26 août.....	1.143	760	2.292	811	429	241			4 1/2
1916 2 septemb..	1.150	758	2.293	787	429	248			4 1/2
1916 9 septemb..	1.159	754	2.247	780	431	246			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1916 12 août.....	4.235	19	1.391	257	156	140			4 1/2
1916 19 août.....	1.233	18	1.385	277	163	138			4 1/2
1916 26 août.....	1.230	17	1.380	291	176	136			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1916 30 juin.....	977	95	3.379	861	470	211			5
1916 20 juillet...	961	93	3.365	746	504	194			5
1916 10 août.....	953	93	3.409	747	506	186			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1916 22 juillet...	465	0	922	236	181	33			5
1916 5 août.....	487	0	961	286	180	33			5
1916 12 août.....	487	0	994	268	182	30			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1916 29 juillet...	4.126	211	18.008	3.267	11.303	1.744			6
1916 14 août.....	4.133	221	18.345	3.429	11.349	1.600			6
1916 21 août.....	4.130	224	18.472	3.608	11.648	1.544			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1916 31 mai.....	233	5	460	129	170	19			5
1916 30 juin.....	233	5	495	139	211	19			5
1916 31 juillet...	238	5	455	191	216	19			5
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1916 23 août.....	273	59	405	159	181	17			4 1/2
1916 31 août.....	272	58	432	152	201	16			4 1/2
1916 7 septemb..	280	57	429	139	175	17			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	16 août 1916	23 août 1916	30 août 1916	6 sept. 1916	13 sept. 1916
Londres.....	25.224	25.174	28.124	28.11	28.06	28	27.90
New-York.....	548.25	516	590.1/2	590	589	587.50	585.50
Espagne.....	500	482.75	594	596 1/2	594	591.50	586.50
Hollande.....	208.30	207.56	244 1/2	243	242 1/2	238	237.50
Italie.....	100	99.62	91	91	91	91	91
Pétrograd.....	266.67	263	180	182	191	195.50	187
Scandinavie...	139	138.25	169.1/2	168.1/2	168	164	167
Suisse.....	100	100.03	111.1/2	111	111	110	109.1/2

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	16 août 1916	23 août 1916	30 août 1916	6 sept. 1916	13 sept. 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	111.51	111.45	111.25	111.01	110.62
New-York.....	» dol.	99.56	113.94	113.85	113.65	113.36	112.98
Espagne.....	» pes.	96.55	118.80	119.30	118.80	118.30	117.30
Hollande.....	» flor.	99.64	117.38	116.66	116.42	114.26	114.02
Italie.....	» lire.	99.62	91	91	91	91	91
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	67.50	68.25	71.62	73.31	70.12
Scandinavie...	» cour.	99.46	121.94	121.22	120.86	117.99	120.14
Suisse.....	» fr.	100.03	111 1/2	111	111	110	109.1/2

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	15 août 1916	22 août 1916	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916
Paris.....	25.224	25.184	28.164	28.12	28.05	28.025	27.885
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	23.70	23.65	23.63	23.63	23.73
Hollande.....	12.109	12.125	11.535	11.54	11.574	11.685	11.685
Italie.....	25.22	25.268	30.90	30.90	30.87	30.785	30.70
Pétrograd.....	94.62	95.80	156.75	155.12	148.50	144.34	150.25
Portugal.....	53.28	46.19	34.12	35.12	34.87	35	35
Scandinavie...	18.25	18.24	16.55	16.70	16.82	16.90	16.60
Suisse.....	25.22	25.18	25.23	25.22	25.23	25.32	25.45

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	15 août 1916	22 août 1916	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	89.55	89.70	89.92	90	90.44
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.13	102.14	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	106.41	106.63	106.73	106.73	106.29
Hollande.....	» flor.	99.87	105.06	104.86	104.61	103.63	103.63
Italie.....	» lire.	99.82	81.33	81.33	81.70	81.93	82.16
Pétrograd.....	» rbl.	98.77	60.36	60.95	63.71	65.37	62.97
Portugal.....	» mil.	86.69	64.97	65.91	65.44	65.50	65.50
Scandinavie...	» cou.	100.85	110.03	109.28	108.47	107.99	109.94
Suisse.....	» fr.	100.17	99.27	99.99	99.95	99.61	99.10

Tandis que le *mark* accentue sa dépréciation sur les marchés neutres et arrive à perdre entre 25 et 30 % en Suisse, en Hollande et aux Etats-Unis, le *franc* poursuit son amélioration graduelle. Le *chèque sur Londres* clôture à un cours moyen de 27.90, contre 28 le 6 septembre. La tendance est nettement orientée à la baisse, et des transactions importantes ont été conclues à 27.89 1/2. Le marché de Londres est meilleur encore que celui de Paris ; la livre sterling n'achète guère là-bas que 27 fr. 88 ; on a même signalé des affaires à 27.82 le 11 septembre. Le *cable New-York* s'établit à 5.85 1/2, le 13, contre 5.87 1/2 le 6 septembre. Il est recon-

fortant de constater les sérieux progrès réalisés par notre change depuis le mois d'avril dernier, où la livre sterling a valu près de 29 francs et le dollar plus de 6 francs. Le reste de la cote offre d'ailleurs la même tendance. L'Espagne a encore perdu 5 points, à 586 1/2, contre 591 1/2; le Florin des Pays-Bas s'inscrit à 2.37 1/2, contre 2.38; le franc suisse à 1.09 1/2, au lieu de 1.10. Seules les devises scandinaves se sont un peu relevées: le Danemark, à 1.62, contre 1.58; la Suède, à 1.67, contre 1.64; la Norvège, à 1.66, contre 1.61. Ajoutons que le change sur le Canada fait maintenant l'objet d'une inscription à la cote de Paris; le 13 septembre, le cours moyen a été de 5.84 pour un dollar.

Les variations qui se sont produites sur le rouble, au cours de la semaine, méritent de retenir l'attention. Comme nous le disions dans notre dernière chronique et dans la précédente, on avait monté beaucoup trop vite. Le change russe a dû subir une réaction qui, de 1.97, a ramené le cours du versement Petrograd à 1.87. C'est à ce prix qu'il a clôturé mercredi et encore la tendance était-elle faible. Il n'est pas impossible qu'il continue à baisser un peu, jusqu'à ce que soient liquidées les positions spéculatives qu'on a laissé se créer il y a une quinzaine. Mais on constate déjà quelques symptômes d'un sérieux allègement de la situation et on croit généralement que le rouble se relèvera à nouveau d'ici peu. Il faudra s'attacher alors à lui faire regagner le terrain perdu en le forçant à observer une allure plus modérée. Les facteurs de relèvement, qui avaient déclenché le mouvement de reprise, n'ont rien perdu de leur force ni de leur certitude prochaine; seulement, leur action normale s'est trouvée contrariée par les excès des spéculateurs qui, souvent, ont emprunté les sommes nécessaires au règlement de leurs achats et que les prêteurs forcent à réaliser pour rentrer dans leurs fonds à la veille de l'emprunt français. Par contre, les Américains restent gros acheteurs et paraissent très désireux de s'intéresser aux entreprises industrielles russes, surtout aux chemins de fer.

La Chancellerie des opérations de crédit, chargée de contrôler le change russe, se préoccupe d'arrêter les manœuvres spéculatives de certains établissements neutres. Elle fait appel, pour cela, au concours des banques de commerce, auxquelles elle demande de lui fournir des renseignements sur leurs comptes d'opérations relatives au rouble. On annonce, d'autre part, que l'Angleterre songerait à interdire l'exportation des billets russes, dans le but de paralyser le trafic de banques suisses qui viennent s'approvisionner à Londres de roubles papier pour compte allemand et autrichien. Ces billets seraient destinés, prétend-on, aux prisonniers austro-allemands en Russie.

Le ministre des Finances, dans son exposé des motifs du projet de loi sur les crédits provisoires, a fait une allusion à l'arrangement conclu à Calais. « Il faut ajouter, dit-il, au montant des achats à payer à l'étranger par le gouvernement... les sommes que, en échange de l'or que la Banque de France prête à la Trésorerie britannique ou à la Banque d'Angleterre et qui lui sera restitué après la fin des hostilités, au moment où elle en aura besoin pour reprendre les paiements en espèces, le Trésor français doit mettre à sa disposition pour les besoins du marché des changes. » Le rôle de notre institut d'émission, dans les arrangements convenus entre les gouvernements français et britannique, se trouve donc précisé; il est conforme aux conditions que nous avions déjà fait prévoir. En prêtant temporairement à notre alliée une partie de son encaisse métallique, il n'appuie pas seulement les crédits qui sont ouverts au gouvernement français, mais il aide l'Angleterre à maintenir son étalon d'or, à accroître son crédit aux

Etats-Unis et par là même à être mieux en mesure de remplir la fonction de banquier international des Alliés. Toutefois, cet or doit être restitué à la Banque après la fin de la guerre, c'est-à-dire au moment où l'activité économique et financière de chaque pays reprendra son cours normal. En attendant, le commerce et l'industrie en retrouveront l'utilisation sous la forme de change mis à la disposition du marché. Nous tirons donc un excellent parti de notre Trésor de guerre. Il faut féliciter la Banque d'avoir eu la prévoyance de le constituer aussi fort et de l'avoir ménagé jalousement pour l'heure difficile où son usage devait procurer à la France le plus d'avantages.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	15 août 1916	22 août 1916	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916
Paris.....	5.184	5.167	5.914	5.904	5.897	5.897	5.861
Londres.....	4.864	4.874	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin.....	95.37	95.06	72.4	72.4	71.4	69.3 4	69 »
Amsterdam.....	40.14	»	41.4	41.4	41.4	42.3 4	40 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	15 août 1916	22 août 1916	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916
Paris.....	100 fr.	100 27	87 56	87 76	87 69	87 92	88.40
Londres.....	100 liv.	100 19	97 92	97 92	97 91	97 91	97.91
Berlin.....	100 mk.	99 67	76 02	75 76	74 71	73 14	72.35
Amsterdam.....	100 fl.	»	102 92	102 77	103 08	106 50	101.52

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	23 août 1916	30 août 1916	6 sept. 1916	13 sept. 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 3/32	1.4 1/8
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 3/32	1.4 1/8
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.1 1/4	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8
Shanghai.....	2.5 3/4	2.10 7/8	2.11 1/2	3.0	3.0 3/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	48 5/16	48 1/2	48 15/16	49 1/8
Montevideo.....	51 3/32	52 1/4	52 1/4	52 7/16	53 1/2
Rio-de-Jan. (papier).....	15 7/8	12 5/8	12 9/16	12 19/32	12 15/32
Valparaiso.....	9 3/4	9 9/16	9 9/16	9 21/32	9 31/32
Singapour.....	12 3 15/16	2 4 3/16	2 4 3/16	2 4 3/16	2 4 3/16

Variations du mark à

	1 ^{er} août 1916	8 août 1916	15 août 1916	22 août 1916	29 août 1916	5 sept. 1916	12 sept. 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	71 75	71 87	72 50	72 95	71 25	69 75	69 ..
Parité.....	75 23	75 36	76 02	75 76	74 71	73 14	72 35
Perte %.....	24 77	24 64	23 98	24 24	25 29	26 86	27 65
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	43 17 1/2	43 27 1/2	43 22 1/2	42 95	42 65	42 65	42 70
Parité.....	72 73	72 88	72 78	72 35	71 84	71 84	71 92
Perte %.....	27 27	27 12	27 22	27 65	28 16	28 16	28 08
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	94 55	94 65	93 65	93 40	92 25	92 75	92 70
Parité.....	76 59	76 67	75 86	75 05	74 72	75 13	75 09
Perte %.....	23 41	23 33	24 14	24 35	25 28	24 87	24 91

Le change sur Vienne à Genève est coté 62 30, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 40 67 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	12 mars 1916	12 avril 1916	12 mai 1916	12 juin 1916	12 juillet 1916	12 août 1916	12 sept. 1916
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	27 ..	29 7/8	37 ..	31 ..	29 1/2	31 3/4	32 5/16
Escompte hors banque.....	5 1/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	5 1/4	5 5/8	5 9/16

LA SITUATION

La semaine a été bonne pour les armes des Alliés.

Le succès de nos offensives en Picardie n'a fait que s'accroître dans la huitaine. Mardi dernier a été une journée particulièrement brillante qui nous a mis en possession de la totalité des tranchées de première et de seconde lignes du front ennemi. Nos armées ont fait dans ce seul jour 2.500 prisonniers valides, capturé 10 canons et 40 mitrailleuses et pris Bouchavennes. Depuis, les progrès ont continué.

Ces succès répondent à ceux que nos alliés ont remporté, dans le même temps, sur leurs fronts respectifs. Les armées britanniques ont avancé au nord de la Somme, au delà de Ginchy qu'elles ont enlevé et poursuivent leur avance méthodique. Sur tout le front russe se livre une violente bataille qui tourne à l'avantage de nos amis. Les Roumains ont pris contact sur tout leur front avec les Austro-Allemands, même sur le territoire hongrois largement envahi par eux et dont ils occupent déjà cent villes et bourgs.

L'armée de Salonique a passé tout entière à l'offensive. Les Bulgares, qui ont pu entrer dans Cavalla que leur a livré la Grèce, sont en retraite dans tous les autres secteurs. L'armée serbe surtout a réalisé une avance importante. L'armée italienne a pris le mont Beles.

La situation doit être jugée bien grave en Allemagne, car au cours même de l'émission de son cinquième emprunt de guerre, alors qu'on y devrait rassurer l'opinion publique, l'empereur a dû réunir un grand conseil de guerre, ce qui est l'indice d'une inquiétude assez grande. C'est la plus importante réunion de chefs tenue depuis le début des hostilités. Toutes les questions militaires y doivent être discutées et l'on s'imagine bien que le public allemand ne trouve là rien de réconfortant. Le Kaiser préside les discussions auxquelles assistent le roi de Bulgarie, Enver pacha et le chancelier allemand. La campagne dans les Balkans fait, sans aucun doute, l'objet de ces délibérations. Une chose certaine, c'est qu'elles ne servent pas de stimulant aux souscripteurs de l'emprunt allemand. Aux efforts désespérés que fait toute la presse pour réchauffer le zèle des capitalistes, on devine que les souscriptions ne répondent guère à l'attente des pouvoirs.

Pour souligner encore la faillite des espoirs guerriers de l'Allemagne, le Président de la République s'est rendu mercredi à Verdun et, remis à la ville les décorations que lui ont envoyées les chefs de tous les Etats alliés. « Messieurs, a-t-il dit en procédant à cette remise, voici les murs où se sont brisées les suprêmes espérances de l'Allemagne impériale. »

De graves événements se sont passés à Athènes. Après que les gouvernements alliés eurent obtenu l'embarquement des chefs des conspirateurs allemands et l'éloignement des emplois publics des agents de l'Allemagne, une bande de forcenés a envahi le jardin de la légation de France et tiré des coups de feu contre

l'immeuble. Le Cabinet d'Athènes a fait toutes les excuses possibles et offert des réparations. Mais le lendemain même il était démissionnaire. L'anarchie grecque continue donc et augmente encore et les intrigues germaniques continuent.

En France, le Parlement reprend ses séances; la Chambre s'est réunie le 12 septembre, et le Sénat le 14. M. Briand a fait à la tribune hier d'importantes déclarations sur la politique extérieure. « Unissons tous nos efforts », a-t-il dit.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Les événements se sont précipités cette semaine. Sur le front de la Somme, de violents bombardements ont eu lieu, effectués par les artilleries française et anglaise, qui nous ont permis, à nos alliés et à nous, de faire de notables progrès.

Après avoir, presque chaque jour, réalisé quelques avantages, nos troupes se sont emparées, mercredi, du village de Bouchavennes, qui s'étend à l'est de la route de Béthune à Péronne, et elles ont enlevé la ferme du bois Labé, au sud-est de Bouchavennes.

C'est un très beau succès. Au début de la bataille de la Somme, notre front passait à l'est de Maricourt; il se trouve aujourd'hui au delà de Bouchavennes, à 9 kilomètres du point de départ.

A tout bien considérer, ce n'est pas tant le terrain gagné qui a de l'importance, que la supériorité de nos soldats, que l'ascendant qu'ils ont pris sur le fantassin allemand.

De leur côté, nos alliés les Anglais ont occupé Ginchy en entier et se sont avancés à l'est du bois Delville et au nord de Pozières.

Les Russes viennent de faire d'intéressants progrès dans les Carpathes. Ils ont enlevé toute une ligne de hauteurs sur le Bialy-Czeremosz, et au sud-est de la source de cette rivière, ils ont repris le mont Kapoul que l'ennemi avait pourtant défendu avec vigueur.

Le front russe suit donc aujourd'hui, dans ces montagnes, une ligne allant du nord-ouest au sud-est, le long du Bialy-Czeremosz et de la Goldene-Bistriza, jusque près de Dorna-Vatra.

En Transylvanie, l'avance des troupes roumaines se développe avec la méthode nécessaire pour que les différentes armées qui ont franchi les Carpathes établissent leur liaison.

Pour contrebalancer cette offensive, les Bulgares, aidés d'une fraction allemande et de Turcs, portent, sous le commandement de Mackensen, leur effort dans la Dobroudja, où ils ont pris Tourtoukaïa. Ici, les Roumains et les Russes n'ont pas de très gros contingents, mais le commandement de nos alliés l'a compris, et il y envoie des renforts.

D'autre part, l'armée de Salonique attaque maintenant les Bulgares par le sud. Ses opérations ne font que commencer, mais l'offensive des Serbes et des Italiens a été déjà heureuse; les premiers progressent vers le Kaimatchalan. Quant aux troupes britanniques et françaises, elles ont pris pied à l'est de la Strouma et à l'ouest du Vardar. Cependant, les Bulgares viennent de s'emparer de Cavalla, que le colonel Christodoulos a pu évacuer avec la plus grande partie de ses soldats.

Au Caucase et en Mésopotamie, les Russes se sont emparés du mont dit des Pyramides, au sud du village de Pirdjan, et ont occupé les hauteurs longeant la rive gauche de la rivière Masla-Darassi.

Dans le Trentin, les Autrichiens ont contre-attaqué en vain les positions conquises par les Italiens le 10 courant, entre la Vallarsa et la tête du torrent de Posina. On signale aussi de nouveaux progrès de nos alliés dans la Vallarsa et dans la Haute-Posina.

QUESTIONS DU JOUR

Les Crédits provisoires pour le quatrième Trimestre de 1916

Au cours de ces derniers jours, la Commission du budget de la Chambre des députés a examiné le projet de loi, dont elle était saisie, qui tend à ouvrir des crédits provisoires pour le quatrième trimestre de 1916, et vendredi M. Ribot, ministre des Finances, lui communiquait l'exposé des motifs de ce projet de loi.

Comme nous le disions la semaine dernière, les crédits demandés pour les trois derniers mois de la présente année s'élèvent à 8 milliards 347 millions de francs pour le budget général, et à 786 millions et demi pour les budgets annexes.

Pour 1915, les crédits s'étaient élevés à 22 milliards 705.617.365 francs. Pour 1916, ceux demandés forment un total de 32.350.895.003 francs, soit, d'une année à l'autre, un accroissement de 9 milliards 645.227.638 francs, auquel les services de la guerre contribuent pour 8 milliards 402.369.114 francs, et les autres services pour 1 milliard 242.908.524 fr.

Sur cet accroissement de 8 milliards 402.369.114 francs pour la guerre, 239.154.880 francs vont au chapitre de la solde; 431.174.000 francs s'appliquent aux allocations accordées aux familles des mobilisés; 706.066.000 francs concernent l'alimentation, et se justifient tant par le relèvement général des cours, et l'extension des achats à l'étranger, que par les améliorations apportées à l'ordinaire de la troupe. Par contre, l'habillement et le campement, le couchage et l'ameublement accusent une diminution de 133.338.000 francs, l'effort considérable accompli l'an dernier n'ayant pas eu à être renouvelé complètement; réduction également, mais de 41.087.540 francs seulement, sur le matériel de santé, le nombre des journées de présence dans les formations sanitaires s'étant abaissé très sensiblement.

Tous les chapitres qui concourent à la fabrication du matériel de guerre accusent une progression extrêmement vive qui, dans un cas, dépasse, d'une année à l'autre, 200 %, à savoir :

4.990.012.590 francs pour l'artillerie; 657.673.019 francs pour l'aéronautique; 277.470.000 francs pour le génie; 260.483.150 francs pour les bâtiments et outillages des poudres; 141.729.904 francs pour les chemins de fer militaires; 163.075.000 fr. pour les combustibles et ingrédients pour automobiles et avions; 287.039.917 francs pour frais de déplacements et transports; 318.552.290 francs pour dépense de fourrage, principalement sous l'effet de la hausse des prix; 63.524.230 francs pour le recrutement de travailleurs coloniaux et exotiques.

Quant à l'augmentation d'un milliard 242.908.524 francs provenant des services civils, elle est due pour la plus grande partie, soit pour 1 milliard 32.163.663 francs, à la Dette. Il y a lieu de noter, dans cette augmentation, une part de 125 millions provenant des subventions aux départements envahis, des allocations aux soldats originaires de ces mêmes départements, et des secours aux réfugiés, évacués et rapatriés.

En somme, les crédits demandés pour le quatrième trimestre de 1916 portent à 32 milliards 350.895.003 francs le montant des crédits pour l'année 1916, et à 61.645.946.617 francs le total des

crédits accordés depuis l'ouverture des hostilités, suivant le tableau ci-dessous :

Détail	5 derniers mois de 1914	Année 1915 entière	Année 1916 entière	Dépenses totales
(En millions de francs)				
Dépenses militaires proprement dites..	5.867.2	15.704.5	23.660.7	45.232.4
Dette publique.....	60.3	1.900.0	3.005.2	4.965.5
Dépenses de solidarité sociale.....	494.5	2.673.3	3.290.2	6.458.0
Achats de denrées pour la population civile.....	20.0	166.8	"	186.8
Autres dépenses.....	147.4	2.261.0	2.394.8	4.803.2
	6.589.4	22.705.6	32.350.9	61.645.9

La moyenne mensuelle des crédits, pour les cinq premiers mois de la guerre, s'est élevée à 1.340 millions de francs; pour l'année 1915 elle a progressé à 1.892 millions, et pour l'année 1916 elle atteindra 2.696 millions.

Il s'agit maintenant d'examiner le mouvement des recettes budgétaires pendant la période du 1^{er} août 1914 au 31 juillet dernier.

On peut estimer que, dans des circonstances analogues à celles qui ont précédé les hostilités, une somme globale de 9.447 millions et demi de francs serait entrée dans les caisses du Trésor public à titre d'impôts, produits ou revenus budgétaires. Or, il n'a été effectivement recouvré que 7.375 millions et demi (78,07 %) pendant les deux années qui viennent de s'écouler. Le fléchissement est de 2.072 millions.

Les recettes qu'aurait, en temps de paix, procurées à l'Etat les contributions directes et les taxes assimilées, du 1^{er} août 1914 au 31 juillet 1916, peuvent être évaluées à 1.220.900.000 francs. Les recouvrements actuels ressortent à 942.300.000 francs, soit en moins 278.600.000 francs, ou 22,81 %. Si l'on veut bien réfléchir que neuf départements ont été atteints par l'invasion; que nombre de contribuables ont été appelés sous les drapeaux; que beaucoup d'autres, notamment les propriétaires de maisons, ont éprouvé des pertes ou des retards dans l'encaissement de leurs revenus; enfin que la plus grande modération a été recommandée aux percepteurs, on ne trouvera pas cette diminution surprenante. Au contraire, on doit noter la régularité avec laquelle, dans l'ensemble, les contribuables s'acquittent envers l'Etat.

**

Les résultats obtenus en ce qui concerne les autres branches de revenus (perceptions effectuées par les administrations de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des douanes, des contributions indirectes, des postes et des télégraphes) qui sont étroitement liées à la vie économique du pays, sont particulièrement intéressants. Voici un tableau qui fait ressortir, par période, le mouvement de la matière imposable :

Périodes	Recouvrements effectués	Rendements normaux	Moins-value des recouvrements
(En milliers de francs)			
<i>1^{re} année de guerre</i>			
Du 1 ^{er} août au 31 décembre 1914.....	968.663	1.683.733	715.070
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 1915.....	1.833.289	2.309.595	476.306
Ensemble.....	2.801.952	3.993.328	1.191.376

	Recouvrements	Rendements	Moins-value des recouv.
(En milliers de francs)			
<i>2^e année de guerre</i>			
Du 1 ^{er} août au 31 décembre 1915.....	1.344.246	1.693.404	349.158
Du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 1916.....	2.100.502	2.365.758	265.256
Ensemble.....	3.444.748	4.059.162	614.414
Résultat des deux années de guerre.....	6.246.700	8.052.490	1.805.790

Il y a là une moins-value très sensible de 1.805.790.000 fr., mais le relèvement persistant et relativement rapide qui a ramené de 42,46 % (cinq derniers mois de 1914), à 11,21 % (sept premiers mois de 1916), le déficit survenu depuis la guerre, témoigne d'une reprise très nette de l'activité nationale.

Si maintenant nous établissons le balance entre les dépenses et les recettes effectuées depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'au 31 juillet 1916 au compte du budget, en y comprenant les dépenses à régulariser, nous nous trouvons en présence d'un découvert de 35 milliards de francs, auquel il faut ajouter les avances faites, directement par le Trésor, aux gouvernements alliés, qui atteignaient, le 31 juillet dernier, 1.650 millions de francs; celles consenties aux Chambres de Commerce, aux Sociétés de secours aux blessés militaires, aux chemins de fer de l'Etat, pour couvrir leurs charges de capital, en attendant l'émission d'obligations. Des paiements importants ont été faits aussi pour le département du Nord et pour le service du ravitaillement de la population civile. D'autre part, les départements, les communes, la Caisse des Dépôts et Consignations, les corps de troupe et divers autres correspondants du Trésor ont été amenés à faire appel à leurs comptes courants qui offraient, au début des hostilités, des disponibilités assez larges, mais qui accusent, à l'heure actuelle, un excédent débiteur de près de 3 milliards. De sorte que le Trésor a à supporter un poids total de 38 milliards en chiffre rond.

On sait comment ont été obtenues les ressources nécessaires pour y faire face.

L'emprunt 5 % a produit 11.925 millions de francs; les deux opérations conclues aux Etats-Unis ont, d'ores et déjà, au 31 juillet dernier, procuré 1.476 millions de francs; les obligations de la Défense nationale, non converties en Rente 5 %, ont rapporté 1.037 millions de francs, en regard desquels il convient de mettre l'amortissement de 283 millions de francs d'anciennes obligations sexennaires.

D'un autre côté, les Bons du Trésor négociés en Angleterre représentaient au 31 juillet une somme de 2 milliards 315 millions, et les Bons de la Défense nationale en circulation, déduction faite de tous remboursements ou conversions, 13 milliards 166 millions de francs. Quant aux Bons du Trésor ordinaires, ils ne représentent plus que 44 millions de francs, et les dépôts de fonds des particuliers dans les Trésoreries ont progressé de 142 millions. Enfin les avances de la Banque de France s'élevaient à 8.300 millions de francs au 31 juillet, et celles de la Banque de l'Algérie à 45 millions.

Cet ensemble de ressources forme un total de 37 milliards 730 millions de francs, sur lesquels 22 % seulement ont été demandés aux banques d'émission et à la circulation fiduciaire, et 78 %, près des quatre cinquièmes, par conséquent, sont dus aux apports spontanés du public.

**

Le rapport observe ensuite que le total de la Dette publique excède de fort peu le montant des ressources réalisées, et qu'en définitive les engagements pris par le Trésor ne dépassent que de

318 millions le total des fonds qu'il a effectivement encaissés. C'est une prime d'amortissement extrêmement faible, si l'on réfléchit qu'elle s'applique à plus de 38 milliards d'emprunt.

Dans sa conclusion, le document auquel nous nous reportons mentionne que la moyenne mensuelle des paiements que le Trésor doit faire à l'étranger par suite de ses achats pour la Défense nationale et pour le ravitaillement de la population civile, s'était tenue, en 1915, à 250 millions de francs. Elle est maintenant de 600 millions et elle tendrait à s'élever au-dessus de ce chiffre si le Gouvernement n'avait décidé de faire un plus large appel aux ressources de notre pays, et de ne plus demander à l'étranger que ce qu'il est impossible d'obtenir du travail national. Il faut ajouter au montant de ces achats les sommes croissantes qui représentent les intérêts des emprunts et des avances qui nous ont été consentis, et aussi les sommes, qu'en échange de l'or que la Banque de France prête à la Trésorerie anglaise ou à la Banque d'Angleterre, le Trésor français doit mettre à sa disposition pour les besoins du marché des changes au moyen de l'escompte de Bons du Trésor en livres sterling renouvelables pendant la guerre et les années qui suivront immédiatement la conclusion de la paix. Une nouvelle convention vient d'être signée à ce sujet entre le Gouvernement français et le Gouvernement britannique qui permettra de maintenir la stabilité de nos changes.

Le rapport dit enfin que le pays fournira toutes les ressources que la guerre exigera, à condition qu'il ne soit fait aucune dépense inutile. La victoire ne s'achète pas seulement par l'héroïsme des combattants, mais aussi par le sacrifice d'une partie de nos habitudes. Aussi des mesures ont été et seront prises pour prohiber temporairement, comme il a été fait chez nos voisins d'outre-Manche, l'importation des marchandises de luxe et de celles que la France peut produire en quantité suffisante ou dont elle a des stocks importants.

Quant à la confiance qu'il a dans le succès final, le pays en donnera une nouvelle preuve en prenant part à la souscription du second Emprunt 5 % de la Défense nationale qui va s'ouvrir dans quelques semaines. Il n'aura aucune hésitation à confier à l'Etat ses économies, ses fonds disponibles, en présence surtout des derniers événements militaires et diplomatiques : la Victoire est désormais certaine !

EDMOND THÉRY.

Déclarations de M. Ribot

Le correspondant du *Times*, à Paris, a interviewé M. Ribot, qui l'a autorisé à publier les déclarations suivantes qui confirment ce que nous avons dit déjà nous-mêmes, à diverses reprises, dans *L'Economiste Européen* :

« Nous envisageons l'avenir avec une espoir soutenu et une confiance sereine. La situation financière intérieure n'est nullement inquiétante. Notre pays a une capacité de travail immense, et il saura rétablir la balance du change en notre faveur.

« Indubitablement, nos charges seront lourdes. Nous sommes décidés à introduire l'impôt sur le revenu en temps voulu. Cela serait déjà fait sans la guerre.

« Grâce à l'élasticité de cette forme de taxation, qui fut si avantageuse à l'Angleterre, nous pourrions faire face à une grande partie de nos obligations, mais une hâte injustifiée en matière d'impôts ne ferait que troubler et alarmer le pays.

« La confiance des Français en l'avenir est absolue. La meilleure preuve en est donnée par l'em-

prunt, lancé l'année dernière, qui nous a donné un capital de quinze milliards et se cote encore trois points au-dessus du prix d'émission.

« Un point qui sollicite toute notre attention au moment présent, c'est celui de savoir comment trouver les moyens de payer nos achats à l'étranger et de nous assurer une plus grande latitude sur le marché américain en matière de commerce.

« Nous essayons d'élargir la base de notre crédit commercial, qui est quelque peu gêné par les méthodes en usage aux Etats-Unis.

« Nous espérons obtenir prochainement une amélioration définitive dans cette question.

« Je peux dire qu'un arrangement très satisfaisant a été conclu au cours d'une conférence que j'ai eue, à Calais, avec MM. Asquith et Mac Kenna, le 24 août.

« L'Angleterre est désireuse d'augmenter sa réserve d'or afin de maintenir son étalon d'or et d'accroître son crédit aux Etats-Unis.

« La Banque de France a même, dans la présente phase de guerre, une réserve d'or dépassant quatre milliards. Conséquemment, nous sommes en position de promettre à l'Angleterre une somme considérable tirée de notre propre abondance.

« La Russie a promis aussi un certain montant d'or, l'Italie également, en proportion de sa capacité.

« Ainsi les alliés syndiquent, si je puis dire, leur or, afin de rendre leur situation financière collective encore plus solide.

« Nous mettons cet or à la disposition de la trésorerie britannique, et la trésorerie ouvrira un crédit en livres sterling en notre faveur à Londres.

« Comme vous voyez, l'arrangement est dans l'intérêt commun des alliés. L'or « prêté » par nous rentrera dans les coffres de la Banque de France après la guerre. »

Après avoir mentionné les conditions de l'emprunt qui sera lancé en France le mois prochain, M. Ribot conclut ainsi :

« La situation est satisfaisante. L'accroissement de notre dette nationale, depuis le début de la guerre, est de 39 milliards, dont, en termes généraux, 13 milliards sont consolidés, 13 milliards des obligations à court terme remboursables seulement après la guerre et 13 milliards constituent la dette flottante.

« Une pareille dette flottante n'est pas une source d'inquiétude. Une grande partie en sera remboursée sur le montant de l'emprunt; le reste, sans doute, sera consolidé en temps utile, soit après la guerre. »

Le Nouvel Emprunt National 5 0/0

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé mardi, sur le bureau de la Chambre des Députés, le projet de loi tendant à autoriser l'émission d'un second Emprunt National en rentes 5 %.

L'exposé des motifs qui accompagne ce projet de loi observe que le moment est venu de faire de nouveau appel au pays. Aussi le ministre demande-t-il l'autorisation de créer des rentes identiquement semblables à celles qui ont fait l'objet de la première émission, en 1915, et que le public a accueillies avec faveur.

Le prix d'émission de ce premier Emprunt avait été de 87 fr. 25 pour les rentes immédiatement libérées, avec jouissance du 16 novembre 1915, et le cours à la Bourse s'est toujours maintenu au-dessus de ce prix d'émission. Il est actuellement de 90 francs, avec jouissance du 16 août dernier, en hausse, par conséquent, de 3 francs environ.

C'est la conséquence de ce fait que, dès le début, les Rentes 5 % ont été admirablement classées et que, dès le lendemain de l'émission, il s'est établi

un courant de demandes venant de tous les points du territoire et de toutes les couches sociales.

« Il n'est pas un Français, poursuit l'exposé des motifs, qui ne sente le devoir d'apporter à l'Etat une part au moins de ses économies pour contribuer à la défense nationale. La confiance du pays ne s'est à aucun moment démentie; elle est, à l'heure présente, plus forte que jamais. Personne, en France et au dehors, ne doute que la victoire ne soit certaine. Il s'agit d'achever l'œuvre entreprise par la France et par ses alliés pour le triomphe du droit et de la civilisation. Il s'agit d'obtenir une paix qui soit digne de la France et digne de tant d'héroïsme, de tant de sacrifices offerts à la patrie. »

Ainsi que le mentionne le projet de loi, les nouvelles Rentes 5 % jouissent des privilèges et immunités attachés aux Rentes perpétuelles 5 % émises en 1915. Elles sont exemptes d'impôts et, à partir du 1^{er} janvier 1931, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries, conformément à l'article 2 de la loi du 9 juillet 1902.

Le taux et la date ou période d'émission, les époques de versement, de paiements d'arrérages, et généralement toutes autres conditions de l'emprunt, seront fixés par décret.

Les Bons et les Obligations de la Défense Nationale en circulation seront, en vertu même des lois qui en ont autorisé la création, acceptés pour la libération des souscriptions. Mais il n'est pas proposé d'admettre, cette fois, à la conversion en 5 %, les Rentes 3 % perpétuelles dont le cours se maintient, à la Bourse, avec une solidité remarquable.

Pour répondre aux vœux exprimés et simplifier les opérations, il sera remis aux souscripteurs, en échange des versements en numéraire, en bons ou en obligations, des certificats provisoires au porteur munis de coupons qui seront ultérieurement échangés contre des titres définitifs.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de tous les comptables publics, dans tous les bureaux de poste, dans les Caisses d'épargne, aux guichets de la Banque de France, des banques et des Sociétés de crédit.

Enfin il n'a été prise aucune disposition spéciale en ce qui concerne les souscriptions des déposants aux Caisses d'épargne, le Gouvernement ayant l'intention de lever, avant l'ouverture de la souscription, toutes les restrictions au remboursement des dépôts de ces établissements édictées en vertu de la clause de sauvegarde.

Après un rapide examen, la Commission du budget de la Chambre des Députés a ratifié, à l'unanimité, les propositions du Gouvernement, et immédiatement M. Raoul Péret, son rapporteur général, a rédigé son rapport dont voici la conclusion :

« L'Emprunt de demain s'annonce comme devant être couronné de succès.

« Il y a dix mois, avant l'Emprunt de 1915, nous constatons que le crédit de la France, malgré les épreuves subies, était demeuré intact, tant se maintenait inébranlable la confiance dans la victoire. Il est, aujourd'hui, peut-être plus fort encore; la défense de Verdun, l'offensive de la Somme, l'héroïsme de nos troupes, la noble attitude de cette grande nation dont tous les enfants sont restés unis par le plus pur patriotisme ont fait à celle-ci, dans le monde entier, une situation morale incomparable. Nous avons de nouveaux alliés, et tous les jours s'accroît notre puissance militaire, grâce à une production intensive du matériel de guerre. Comment l'épargne française hésiterait-elle à apporter ses réserves? Elle les apportera, parce que la souscription à l'Emprunt National n'est pas seulement, à cette heure, un placement sûr et rémunérateur, elle est un geste patriotique, celui qui abrègera la durée de la guerre, qui mettra fin plus vite aux souffrances de nos vaillants soldats et qui nous permettra

de signer plus tôt la seule paix que désire le pays, celle dont la France et ses alliés dicteront les conditions. »

La Chambre des Députés s'est occupée, hier jeudi, de la discussion du projet de loi. Comme il fallait s'y attendre, elle l'a approuvé à l'unanimité. Il reste au Sénat à se prononcer, mais son vote est tout naturellement certain.

Le Gouvernement peut être assuré que l'emprunt 5 % 1916 sera l'occasion d'une nouvelle et grandiose manifestation patriotique. L'emprunt de 1915 était l'emprunt des espérances que nous concevions tous alors, tandis que le nouvel appel au public sera l'expression de notre confiance inaltérable dans le succès final plus certain que jamais.

GEORGES BOURGAREL.

Dans les Balkans

Depuis huit jours, les événements se sont précipités en Grèce et, alors que l'acquiescement intégral du gouvernement hellénique aux demandes de l'Entente pouvait faire croire à une amélioration, bien au contraire la situation n'a fait qu'empirer.

Dès le 7 septembre, le départ des sujets ennemis suspects à l'Entente a commencé. Le baron Schenck, principal agitateur allemand, ainsi que les agents austro-hongrois ont été embarqués à bord du *Margarita* pour être conduits à la frontière gréco-bulgare. Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères les a accompagnés.

Les mesures de précaution ont partout continué : en plus du bureau des postes et télégraphes d'Athènes, nous avons occupé celui de Kozani, et le gouvernement a interdit à la flotte hellénique l'usage de ses appareils de radiotélégraphie. En outre, à la suite d'un accord entre le gouvernement grec et les puissances de l'Entente, un contrôleur désigné par la France et l'Angleterre voyagera à bord des vapeurs grecs, afin d'éviter tout rapport avec l'ennemi.

Malgré le départ des provocateurs à la solde de l'Allemagne, et bien que M. Zaïmis, président du Conseil, ait formellement interdit toutes les manifestations et toute agitation publique de la part des éléments militaires, les germanophiles et les gounaristes ont poursuivi leur violente campagne contre l'Entente. C'est surtout des ligues de réservistes, constituées par les réactionnaires pour contrecarrer les élections vénizélistes, qu'est sortie l'agitation systématique. Leurs manifestations ont lieu aux cris de : « Vive le Roi ! » et cachent ainsi leur véritable but : nuire à l'Entente.

Un autre fait significatif : le roi Constantin, qui a refusé de recevoir la délégation du parti libéral désirent lui remettre le texte de l'adresse vénizéliste, a reçu en audience, le 9 courant, les officiers qui furent désarmés à Salonique par le Comité de Défense nationale.

Mais, c'est surtout le 9 au soir qu'un attentat outrageant a été commis contre les puissances alliées à Athènes : au cours d'une conférence des ministres de l'Entente, à la légation de France, une trentaine de réservistes ont pénétré dans les jardins de notre ministre et ont tiré des coups de revolvers aux cris de : « Vive le Roi ! A bas la France et l'Angleterre ! ».

Ils se sont retirés sans être inquiétés, le moins du monde, par les soldats grecs qui gardent, à proximité, le palais royal et le ministère de la Guerre.

Cet événement, qui a causé une grande émotion en France, est l'œuvre du baron Schenck qui, grâce à ses libéralités, a pu faire survivre pour quelques jours encore sa politique brutale de menace et d'intimidation.

Mis au courant des faits, M. Zaïmis accourut à la

légation pour exprimer à M. Guillemin, notre ministre, ses profonds regrets en ajoutant qu'une enquête serait faite pour découvrir les coupables.

Dès le 10 septembre, au matin, un détachement de marins du *Bruix* est arrivé à la légation pour en assurer la protection. M. Guillemin a fait immédiatement hisser le pavillon national au-dessus de l'immeuble. L'apparition des marins français a produit le meilleur effet parmi la population.

Le même jour, les ministres de l'Entente ont remis au Gouvernement grec une note énergique demandant la poursuite et la punition des coupables, la punition des agents de l'autorité qui n'ont pu ni prévenir, ni réprimer l'attentat, et enfin la fermeture des locaux où se réunissent les « Ligues de réservistes ».

Après avoir eu, dans l'après-midi, un long entretien avec le roi et avoir assisté à la réunion du Conseil des ministres, consultés à cet effet, M. Zaïmis a déclaré que le gouvernement grec avait décidé de donner satisfaction aux trois demandes formulées par les ministres de l'Entente, en réparation de l'attentat contre la légation de France. Aussi, dès le soir même, la fermeture des cercles de réservistes a commencé et on annonce, d'autre part, que trois sous-lieutenants de l'armée grecque ont été arrêtés par les autorités helléniques.

Les journaux grecs, commentant ces événements, et se conformant sans doute à un mot d'ordre ministériel, annoncent que ce qu'on nomme l'incident de la légation de France est terminé.

Notre ministre a démenti formellement cette assertion, ajoutant que, seul, le gouvernement de la République avait qualité pour clore l'incident, après avoir obtenu les satisfactions qu'il jugerait nécessaires. Il se pourrait, en effet, que cette affaire ne se règle pas dans les formes solennelles et vaines où se plaît la tradition diplomatique, et que d'autres sanctions soient exigées par l'Entente.

Enfin, le 11 septembre, le cabinet grec que présidait M. Zaïmis a présenté sa démission au roi, qui l'a acceptée. Formé le 21 juin dernier, à la suite de la démarche, appuyée de la première démonstration navale, que les puissances protectrices avaient faite pour obtenir le remplacement du cabinet Skouloudis-Gounaris, il n'aura pas duré trois mois.

Les raisons données par le président du conseil sont que, nommé pour gérer un ministère d'affaires, il se trouve mêlé à une action politique de première importance. Les conditions étant changées, il quitte le pouvoir.

Deux cloches, deux sons : les journaux grecs donnent des explications complètement opposées de la démission de M. Zaïmis, suivant qu'ils appartiennent à la nuance vénizéliste ou à la nuance germanophile.

Les journaux vénizélistes déclarent que M. Zaïmis a démissionné parce qu'il était en conflit avec les ministres de la Guerre et de l'Intérieur et qu'il ne pouvait compter sur l'appui du roi pour leur imposer ses volontés. Ils ajoutent que M. Zaïmis aurait voulu donner à la politique de la Grèce une orientation favorable à l'Entente, bien entendu, et que le roi lui en a refusé les moyens.

Les journaux germanophiles, de leur côté, affectent de rejeter sur l'Entente la responsabilité de la crise ministérielle.

L'*Embros* en profite pour faire un long réquisitoire contre les Alliés, et il a même soin de prendre contre eux la défense de M. Zaïmis, qui, dit-il, a donné à l'Entente les meilleures preuves de sa sincérité et a fait tout le nécessaire à l'occasion de l'attentat contre la légation de France.

Tous les autres journaux antivénizélistes, l'*Acropolis* comme la *Ned Himera*, tiennent un langage analogue et ne cessent de vitupérer contre les Alliés. C'est là un point certainement fâcheux, mais il ne faut pas oublier que nous n'avons pas à nous

immiscer dans la politique intérieure de la Grèce, mais simplement à assurer la sécurité de notre base de Salonique.

C'est, d'ailleurs, ce qui résulte des décisions prises, mercredi, à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre, qui a examiné d'une manière approfondie la situation en Grèce. Son sentiment unanime est que l'Entente doit rester étrangère à la politique intérieure de ce pays, mais qu'elle ne peut être indifférente à sa politique extérieure ni aux intrigues et aux événements qui sont de nature à compromettre la sécurité des troupes alliées.

A l'heure où l'offensive commence à Salonique et où va se jouer dans les Balkans une partie qui influera sur la durée et l'issue de la guerre, la Commission estime qu'il n'y a plus de place pour des pourparlers diplomatiques qui n'auraient d'autre résultat que de permettre à nos ennemis d'user de nouveaux moyens dilatoires.

Aux dernières dépêches, nous apprenons, comme tout le faisait prévoir, que le roi Constantin vient de charger M. Dimitrakopoulos de former un nouveau ministère. Ce député, qui a déjà été ministre de la Justice en octobre 1910, sous le ministère Venizelos, est considéré comme le chef des néo-ententistes et se trouve en opposition constante avec le premier patriote grec.

Au moment où tous ces événements se précipitent en Grèce, et où l'armée Sarraïl commence effectivement une offensive vigoureuse, nos nouveaux alliés, les Roumains, continuent à envahir la Transylvanie, où ils ont déjà gagné près de 45 kilomètres en profondeur. Leur mobilisation totalement terminée, ils viennent de se retourner contre l'envahisseur bulgare, qui, sous les ordres de Mackensen, avait réussi à pénétrer en Dobroudja, grâce à des succès locaux.

Sur ce nouveau front, le général Averesco, l'un des plus capables des généraux roumains, vient d'être nommé, et déjà il n'a pas tardé à manifester sa présence. Les informations de Bucarest annoncent, en effet, que l'armée roumaine a pris contact avec l'ennemi sur tout le front. De vifs engagements de patrouilles et d'avant-gardes ont eu lieu. Un détachement ennemi, qui avançait le long du Danube, a été contre-attaqué par les Roumains et repoussé. Il a laissé entre les mains de nos alliés 8 canons allemands.

L'état-major impérial, dans ses communiqués du front occidental, mentionne, qu'en Transylvanie, les Allemands auraient pris contact dans cette région avec les troupes roumaines mais il ne donne aucune information sur les opérations de la Dobroudja. Il se contente de dire que les mouvements se poursuivent méthodiquement. Il nous est malaisé de croire que la perte de 8 canons fasse partie de la méthode allemande.

Ainsi donc, aussi bien sur notre front, où la magnifique et rationnelle avance de la Somme inquiète profondément nos ennemis, que sur les fronts balkaniques, l'initiative nous appartient, et nous pouvons espérer que, malgré les embûches du gouvernement grec, nous arriverons à dominer nettement la situation.

R. MAGAUD.

La Production d'Or du Transvaal

La production de l'or au Transvaal doit être étudiée avec grand intérêt durant cette période de guerre, car le métal jaune a un pouvoir libérateur absolu, et c'est notre alliée l'Angleterre qui contrôle tout cet or sud-africain.

On sait que l'année 1914 fut une année de baisse très sensible de la production à cause des grèves d'indigènes et de la diminution de la main-d'œuvre étrangère.

Mais en 1915, l'industrie du diamant traversant la « crise du luxe », les mineurs des exploitations de diamant se dirigèrent vers les mines d'or et la production de 1915 remonta rapidement.

Qu'allait donner l'année 1916, avec des mouvements guerriers dans les colonies allemandes de l'Afrique et le trouble universel causé par la prolongation de la guerre européenne ?

Nous pouvons aujourd'hui, recevant les chiffres de l'industrie aurifère du Transvaal, fixer les idées sur le premier semestre de 1916 qui fait présager sûrement ce que sera le second semestre.

Eh bien ! l'année 1916 est en progrès encore sur l'année 1915. Le nombre de tonnes de minerais broyées en 1915 était fin juin de 14.060.518. En 1916, ce nombre est de 15.503.299 tonnes, soit en progression d'environ 450.000 tonnes.

La valeur de l'extraction des six premiers mois de 1915 était de 468.105.000 francs. Elle est, en 1916, de 490.872.975 francs, soit une augmentation de plus de 20 millions.

Il est donc plus que probable qu'à la fin de l'année on s'approchera beaucoup du milliard de francs, comme valeur de l'extraction totale aurifère au Transvaal, soit près de deux milliards et demi d'or pour 28 mois de guerre.

C'est un beau chiffre qui atteint le montant de tout l'or actuellement possédé par l'Allemagne.

Francis LAUR.

Le Recouvrement des Impôts

Le Journal officiel a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois d'août dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui d'août 1915, treizième mois de guerre :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec	
		août année normale	août 1915
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus directs			
Enregistrement.....	33.263	-22.371	+ 2.955
Timbre.....	8.133	- 9.262	+ 824
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités.....	193	- 1.061	+ 141
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	8.629	+ 2.918	+ 562
Douanes.....	151.720	+98.490	+86.181
Contributions indirectes.....	38.934	-14.616	- 2.111
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes.....	43	- 102	+ 28
Sels.....	2.276	- 535	- 1.709
Sucres.....	14.751	- 2.632	- 3.102
Monopoles			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	50.976	+ 3.321	+ 4.780
Postes.....	18.511	- 4.456	+ 2.683
Télégraphes.....	5.536	+ 277	+ 211
Téléphones.....	2.298	- 1.899	+ 982
Produits de diverses exploitations.....	72	- 90	+ 6
	395.135	+41.342	+92.431

Pour les huit premiers mois de 1916, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1915 :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec les 8 premiers mois	
		Année normale	1915
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	346.242	-220.966	+ 46.350
Timbre.....	103.808	- 84.170	+ 6.041
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et de pénalités.....	1.481	- 9.020	+ 1.039

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

	7 sept. 1916	14 sept. 1916
PARIS ET SUCCURSALES		
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.817.319.699	4.821.599.538
Argent.....	337.497.462	338.278.379
	5.154.817.161	5.159.877.917
Disponibilité à l'étranger.....	703.259.570	703.919.479
Effets échus hier à recevoir à ce jour	283.182	197.772
Portefeuille Paris (Effets Paris.....)	153.108.293	137.945.939
(Effets Etranger.....)	2.165.638	1.738.747
(Effets du Trésor.....)	176.768	185.087
Portefeuilles des succursales.....	339.367.060	241.437.026
Effets prorogés (Paris.....)	636.003.960	634.541.067
(Succursales.....)	763.006.502	759.347.161
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....		
Avances sur titres à Paris.....	721.326.083	721.326.083
Avances sur titres dans les succursales.....	439.356.791	438.051.115
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	8.500.000.000	8.500.000.000
Avances temporaires au Trésor public	43.150	43.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.355.000.000	1.440.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.741.353	98.741.353
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.888.682	41.891.482
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	5.945.058	6.165.295
Emploi de la réserve spéciale.....	7.301.620	7.301.620
Divers.....	427.170.761	447.893.176
Total.....	19.571.816.296	19.670.161.866

L'examen des recouvrements pendant le mois d'août, au titre des impôts et revenus indirects, fait ressortir une situation particulièrement favorable. La plus-value sur 1915 atteint, en effet, 38 % et celle sur la normale est, d'autre part, de 14 %, taux qui n'ont pas encore été obtenus.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs données qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en août dernier, 23.975.900 francs, contre 12.364.300 francs en année normale, et 19.010.800 francs en août 1915.

Pour les huit premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 122.852.600 francs, au lieu de 82.810.600 francs en année normale et de 127.637.300 francs en 1915.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois des 29 décembre 1915, 30 mars et 30 juin 1916, disons qu'à la date du 31 août dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient à 540.719.241 francs, et les rôles émis à 541.302.200 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, 1.129.396.500 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 658.814.600 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 545.496.400 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 113.318.200 francs.

Pour la même période, en 1915, les recouvrements s'étaient élevés à 514.753.600 francs, soit une différence en moins de 30.742.800 francs aux recouvrements de 1915. Disons encore qu'en 1916 les frais de poursuites se sont élevés à 701.800 francs, soit 1.02 pour mille, contre 551.900 francs en 1915, ce qui représentait 0.88 pour mille.

	19 sept. 1912	18 sept. 1913	30 juillet 1914	16 sept. 1915	14 sept. 1916
PASSIF					
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000	182.500.000	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697	8.450.697	8.450.697	8.450.697
Reserves (Ex-banques département. mobilières) (Loi du 17 mai 1834.....)	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000
(Loi du 9 juin 1857.....)	2.980.750	2.980.750	2.980.750	2.980.750	2.980.750
Reserve immobilière de la Banque.....	9.125.000	9.125.000	9.125.000	9.125.000	9.125.000
Reserve spéciale.....	4.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....	8.407.444	8.407.444	8.407.444	8.407.444	8.407.444
Arrerages de valeurs déposées.....	16.598.861.595	16.602.658.780	16.602.658.780	16.602.658.780	16.602.658.780
Billets à ordre et récépissés.....	34.942.007	34.187.952	34.187.952	34.187.952	34.187.952
Compte courant du Trésor.....	5.066.904	4.903.435	4.903.435	4.903.435	4.903.435
Comptes courants de Paris.....	171.337.059	206.338.267	206.338.267	206.338.267	206.338.267
Comptes courants dans les succursales.....	1.253.483.507	1.293.158.845	1.293.158.845	1.293.158.845	1.293.158.845
Dividendes à payer.....	868.730.579	853.199.011	853.199.011	853.199.011	853.199.011
Escompte et intérêts divers.....	5.169.468	5.075.638	5.075.638	5.075.638	5.075.638
Récompte du dernier semestre.....	25.972.134	28.707.480	28.707.480	28.707.480	28.707.480
Divers.....	11.963.093	11.963.093	11.963.093	11.963.093	11.963.093
	370.825.556	403.905.470	403.905.470	403.905.470	403.905.470
Total.....	19.571.816.296	19.670.161.866	19.670.161.866	19.670.161.866	19.670.161.866

Comparaison avec les années précédentes

	19 sept. 1912	18 sept. 1913	30 juillet 1914	16 sept. 1915	14 sept. 1916
Circulation					
millions	5.172.7	5.521.2	6.683.2	13.567.0	16.602.6
Encaisse or					
millions	3.277.9	3.447.9	4.141.3	4.437.5	4.821.6
Portefeuille					
millions	769.1	639.3	625.3	364.6	338.2
Avances aux partic.					
millions	1.166.4	1.468.7	1.444.2	2.256.2	1.775.4
Compt. cour. Trésor					
millions	684.8	729.5	743.8	587.8	1.171.9
Taux d'escompte					
0/0	3 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Les résultats du renouvellement des Bons Municipaux. — Ces résultats ont été ceux que l'on prévoyait, c'est-à-dire que l'opération a obtenu un grand succès.

La Ville de Paris avait à faire face, du 28 juin au 2 septembre, au remboursement ou au renouvellement de 132 millions de francs de Bons Municipaux venus à échéance.

Sur ces 132 millions, 125 millions se sont présentés à la Caisse Municipale : 21 millions demandèrent le remboursement et 104 millions optèrent pour le renouvellement.

Il s'ensuit que la proportion des remboursements n'est que de 16.30 %, alors que six mois auparavant, lors du premier renouvellement de Bons, la proportion avait été de 31.20 %.

Encore faut-il bien remarquer que ledit chiffre de 16.80 %, qui représente le montant remboursé de 21 millions, n'est que fictif.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Le remboursement des Caisses d'Epargne. — Le 9 courant, la note suivante était communiquée à la presse :

« Le Gouvernement prendra prochainement une décision au sujet de la levée des restrictions qui ont été apportées, depuis le début de la guerre, aux remboursements des dépôts des caisses d'épargne. « La commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations et ensuite le Conseil d'Etat vont être appelés à donner leur avis sur cette mesure, dont l'effet ne serait pas limité à la période du prochain emprunt. »

En effet, la Ville a la faculté, conformément au décret du 22 juin 1916, de remplacer en Bons une somme égale à celle qu'elle rembourse. En vertu de cette faculté elle a pu répondre aux nouvelles demandes qui lui étaient adressées, et elle a remplacé immédiatement 19 millions. Les 2 millions restants étant demandés, on peut dire qu'en réalité la totalité des Bons arrivés à échéance a été renouvelée.

Quant aux 7 millions de Bons non encore présentés à la Caisse Municipale, ils sont détenus par des porteurs qui ne se rendent certainement pas compte de la perte d'intérêt qu'ils encourent. Les Bons, en effet, cessent de porter intérêt du jour même de leur échéance, et de son côté la Ville est dans l'obligation de conserver improductives dans ses caisses des sommes exigibles à vue. Ces porteurs retardataires ne doivent donc pas, dans leur propre intérêt, différer plus longtemps de régulariser leur situation.

En somme, le succès de l'opération qui vient d'avoir lieu prouve combien est grande la confiance qu'inspirent au public les finances de la Ville de Paris et la gestion de l'Administration Municipale.

Le lancement du paquebot « Paris ». — Mardi, 12 septembre, les Chantiers de l'Atlantique ont procédé au lancement du paquebot *Paris*, de la *Compagnie Générale Transatlantique*, le plus grand qui ait été construit en France. Les circonstances actuelles ne permettant pas de donner à ce lancement le caractère d'une fête, les ateliers ont continué le travail et aucune invitation n'a été lancée.

Le paquebot *Paris*, destiné au service du Havre à New-York, est un bâtiment de 233 mètres de longueur, 29 mètres 6 de largeur, 18 mètres de creux sur quille, un tirant d'eau en charge de 9 mètres 50, un déplacement de 37.000 tonnes; ses machines développent une puissance de 45.000 chevaux. L'aménagement intérieur permettra au paquebot de recevoir le chiffre énorme de 3.000 passagers.

L'importation des charbons anglais. — Le ministre des Travaux publics communique la note suivante :

Les entrées de charbons anglais en France continuent à progresser d'une manière satisfaisante. Le total du mois d'août, pour l'ensemble des ports français, est de 2.019.433 tonnes, chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'à ce jour. L'an dernier, le tonnage de ce même mois avait été de 1.897.343 tonnes seulement.

Pour le commerce français en Orient. — Le général Sarraïl, commandant en chef l'armée d'Orient, vient d'adresser aux Chambres de Commerce de France la très intéressante communication suivante :

« La situation commerciale de Salonique offre en ce moment les caractères suivants :

« Cette place doit approvisionner :
« Une population fixe de 265.000 habitants pour Salonique, et 1.200.000 environ pour la Macédoine ;
« Une population flottante (troupes alliées) dont le centre d'achat est Salonique.

« La demande, déjà très importante en temps de paix, est donc présentement considérable.

« Or, ce marché était, avant la guerre, alimenté surtout par les Austro-Allemands. Actuellement, aucune marchandise n'arrivant des empires centraux, le marché se trouve à la fois vide de marchandises et exempt de concurrence.

« En face de cette situation, le général commandant en chef l'armée d'Orient a décidé d'organiser à Salonique un bureau commercial des importations françaises, destiné à créer une liaison entre l'industrie française et le commerce macédonien. En conséquence, les industriels et commerçants français désireux d'exporter à Salonique n'auront qu'à écrire à M. l'intendant Bonnier (bureau com-

mercial), armée d'Orient, secteur 501), en indiquant :

« 1. Nature des produits à exporter ;
« 2. Quantités approximatives pouvant être livrées mensuellement ;

« 3. Délais de livraison (entre la réception en France de l'ordre et le départ de la marchandise de l'usine ou de la maison de commerce).

« Le bureau répondra en indiquant le nom et l'adresse d'une ou plusieurs maisons de Salonique qu'il avisera en même temps.

« Les affaires se traiteront ensuite directement entre les intéressés. Le bureau commercial n'aura à intervenir que pour faciliter, lorsque les ordres auront été passés et acceptés, l'obtention des permis d'importer en Macédoine, en tenant compte des nécessités militaires.

« La question du crédit et du ducroire ne se pose pas actuellement, tout se traitant au comptant. Pendant la période des hostilités, les fabricants français, déjà munis des renseignements que nous sommes à même de centraliser, pourront compléter leurs informations et se préparer pour la paix une clientèle sûre et stable.

« Enfin, pour les transports, il serait désirable que les ordres fussent groupés, par exemple, aux chambres de commerce et aux unions de chambres syndicales. Il sera ainsi plus aisé au bureau commercial d'essayer d'obtenir de l'administration l'admission sur tous les bateaux courriers postaux (et éventuellement bateaux de ravitaillement de l'armée d'Orient) venant à Salonique, des marchandises exportées de France lorsque ces marchandises représenteront un tonnage intéressant.

« En résumé, le bureau se propose :

« 1. De faciliter à l'industrie et au commerce français des affaires immédiates et rémunératrices ;

« 2. De créer en Macédoine l'habitude et le goût des produits français et de nous assurer par là, sur ce marché, pour l'après-guerre, la première place. »

GRANDE-BRETAGNE

La Dette nationale de la Grande-Bretagne.

L'examen des comptes financiers du Royaume-Uni, pour l'année finissant le 31 mars 1916, permet de faire les comparaisons suivantes des engagements globaux de l'Etat :

	Comparaison avec	
	31 mars 1916	le 31 mars 1915
	(En livres sterling)	
Dette consolidée.....	318.460.277	— 264.829.820
Annuités.....	26.158.871	— 1.881.850
Dette non-consolidée.....	1.788.528.496	+ 1.294.892.238
Engagements divers.....	56.690.601	— 294.025
Total.....	2.189.888.245	+ 1.027.886.543

La Dette consolidée se décompose ainsi : 2 1/2 %, 280.466.338 livres ; 2 3/4 %, 2.708.677 livres ; anciens 2 1/2 %, 21.639.392 livres ; dettes aux Banques d'Angleterre et d'Irlande, 13.645.869 livres.

Les principaux chapitres de la Dette non consolidée sont : l'Emprunt de guerre 4 1/2 %, 899 millions 997.072 livres ; Bons du Trésor, 566.826.000 livres ; avances diverses, 19.896.500 livres ; Emprunt américain, 51.369.863 livres ; Bons de l'Echiquier, 177.030.895 livres et Emprunt de guerre 3 1/2 %, 62.774.400 livres.

Cette dernière émission n'atteint que ce faible montant par suite de sa conversion en emprunt 4 1/2 %, à concurrence de 137.468.426 livres et à conséquence d'annulations, s'élevant à 148.773.229 livres, selon le « War Loan Act » de 1915. Il faut ajouter à cela les Certificats d'Epargne de guerre pour 1.387.191 livres et diverses autres dettes pour 9.246.545 livres.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 13 septembre, s'établit comme suit :

	Liv. sterl.
Département d'émission	
Billets émis.....	71.419.000
Dette de l'Etat.....	41.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	52.969.000
	71.419.000
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	59.147.000
Dépôts divers.....	96.384.000
Traites à sept jours et diverses.....	22.000
Solde en excédent.....	3.568.000
	173.673.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	42.188.000
Autres garanties.....	94.460.000
Billets en réserve.....	35.298.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.727.000
	173.673.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
							6 %
6 août 1914	27.622.36	105.68.249	76.398	9.967	20.40	6	
26 juill. 1916	56.576.36	245.138.231	117.406.38	38.781	28.04	6	
2 août.....	54.884.36	657.136.527	117.845.36	36.677	26.85	»	
9 —.....	56.551.36	147.143.615	122.830.88	38.854	27.04	»	
16 —.....	57.414.35	706.148.084	125.999.40	40.158	27.11	»	
23 —.....	57.147.35	526.153.180	131.235.40	40.001	26.15	»	
30 —.....	56.198.36	152.154.503	134.129.88	496	24.91	»	
6 sept.....	55.342.36	264.157.313	137.927.37	528	23.85	»	
13 —.....	54.696.36	121.155.531	136.648.37	625	23.71	»	

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 23 août/5 sept. 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	16/29 août 1916	23 août/5 sept. 1916	Comparaison
Actif : (Millions de roubles)			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.551	1.552	+ 1
Or à l'étranger.....	2.057	2.057	»
Billon d'argent et de cuivre.....	83	88	+ 5
Effets escomptés.....	409	419	+ 10
Bons du Trésor à court terme.....	3.895	3.993	+ 98
Prêts sur titres.....	433	447	+ 14
— sur marchandises.....	36	35	- 1
— aux institutions de crédit populaire.....	64	64	»
— agricoles.....	19	19	»
— industriels.....	8	8	»
— aux Monts de Piété.....	15	15	»
Effets protestés.....	1	1	»
Titres appartenant à la Banque.....	153	147	- 6
Divers.....	128	126	- 2
Solde du compte des succurs.....	546	483	- 63
Total.....	9.398	9.454	+ 56

	29 août	5 sept.	Compar.
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1).....	6.961	7.022	+ 61
Capital.....	55	55	»
Dépôts.....	18	18	»
Comptes courants du Trésor.....	203	203	»
— spéciaux et consignations.....	497	494	- 3
— courants des particul.....	1.303	1.329	+ 26
Mandats non acquittés.....	27	29	+ 2
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	89	91	+ 2
Sommes transitoires et divers.....	245	213	- 32
Total.....	9.398	9.454	+ 56

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 16/29 août 1916, à 94.056.000 roubles et au 23 août/5 sept., à 78.475.000 roubles.

Le Budget russe pour 1916. — Voici, à titre documentaire, les chiffres détaillés du budget de l'Empire pour 1916, tel qu'il a été sanctionné le 21 avril dernier ; nous en avons déjà donné les grandes lignes dans l'*Economiste Européen* du 5 mai 1916 :

BUDGET RUSSE POUR 1916		Roubles
Recettes ordinaires		
Contributions directes.....	359.674.376	
— indirectes.....	813.728.900	
Droits de timbre, enregistrement, etc.....	443.601.600	
Droits régaliens.....	251.675.800	
Domaines de l'Etat.....	1.030.830.316	
Aliénation des propriétés domaniales.....	1.273.869	
Annuités de rachat.....	1.563.586	
Recouvrement de débours effectués par le Trésor.....	112.552.414	
Recettes diverses.....	17.248.457	
Total des recettes ordinaires.....	3.092.149.318	
Recettes extraordinaires		
Dépôts perpétuels à la Banque de Russie.....	1.000.000	
Recouvrement d'avances consenties par l'Etat au fonds général de subsistances.....	8.000.000	
Emissions des billets (bons) du Trésor.....	150.000.000	
Total des recettes extraordinaires.....	159.000.000	
Total général des recettes.....	3.191.149.318	
Dépenses ordinaires		
Ministère de la Cour.....	16.359.595	
Grands Corps d'Etat.....	9.232.863	
Saint-Synode.....	62.920.835	
Ministère de l'Intérieur.....	214.623.374	
— des Finances.....	326.301.325	
— de la Justice.....	106.188.763	
— des Affaires étrangères.....	7.193.891	
— de l'Instruction publique.....	195.623.813	
— des Voies de Communication.....	676.924.994	
— du Commerce et de l'Industrie.....	56.395.493	
— de l'Agriculture.....	137.547.013	
Haras.....	3.808.590	
Ministère de la Guerre.....	580.167.179	
— de la Marine.....	181.564.286	
Contrôle de l'Empire.....	12.696.669	
Dette publique.....	690.389.348	
Dépenses non prévues.....	10.000.000	
Total des dépenses ordinaires.....	3.287.917.971	
Dépenses extraordinaires		
Ministère de la Guerre (Service intérieur).....	10.897.290	
Construction de chemins de fer.....	93.529.876	
Versements aux Compagnies de chemins de fer.....	370.000	
Construction et réfection de ports.....	7.994.000	
Remboursement des droits de douane sur importations pour besoins de l'Etat et des frais pour transports militaires.....	245.875.500	
Total des dépenses extraordinaires.....	358.666.666	
Total général des dépenses.....	3.646.584.577	
Le déficit de 455.435.259 roubles, qui résulte de la		

différence entre les dépenses et les recettes, doit être couvert par des opérations de crédit, et c'est à ce titre que dans le budget-type il est inscrit dans les recettes extraordinaires. Quant aux dépenses de guerre, elles forment un compte spécial extra-budgétaire, dont on ne connaîtra les détails qu'après la fin de la guerre.

ITALIE

L'infiltration allemande en Italie. — Le dernier numéro de la *Revue des Lois*, éditée à Rome, publie une longue liste des hôtels gérés en Italie par des Autrichiens et des Allemands. Les journaux quotidiens publient, de leur côté, des listes de maisons de commerce et d'établissements industriels allemands mis sous séquestre.

L'opinion publique se montre émue de ces listes. Elle est surprise de l'énorme développement que les Austro-Allemands avaient su donner à l'exploitation du pays par leur infiltration lente et continue dans les diverses branches de l'industrie et du commerce italiens.

Le correspondant du *Corriere della Sera*, M. Fr. Carry, fait savoir que les enquêtes ont fourni la preuve que beaucoup de ces établissements allemands ou autrichiens, soi-disant d'affaires, couvraient de véritables opérations d'espionnage.

Les journaux romains continuent à demander la confiscation du palais Gaffarelli, où était installée l'ambassade d'Allemagne, près le Quirinal, ainsi que celle de la villa d'Este, à Tivoli, qui appartient à la succession du défunt archiduc François-Ferdinand.

Par suite de la rupture des relations, la banque Nast Kolb, une des principales de Rome, qui était une maison allemande, est en liquidation.

Le régime des sucres en Italie. — Le décret qui vient de fixer le régime des prix des sucres en Italie envisage les points suivants :

Le premier a trait à une aggravation des charges pour les entreprises saccharifères ; la surtaxe de fabrication est élevée, pour la durée de la guerre, de 5 à 17 lire, comme nous l'avons déjà annoncé. De ce chef, l'Etat encaissera un peu plus de 20 millions.

Le second tient compte des difficultés actuelles de production. A cet effet, le prix de vente du sucre pour les raffineries est élevé de 148 à 180 lire, soit 32 lire d'augmentation, qui se décomposent ainsi : 12 lire représentant la surtaxe de fabrication et, 20 lire, les aggravations de production par suite du renchérissement de tous les éléments qui concourent à la fabrication du sucre.

Le ministre de l'Agriculture a reconnu que, sans cette faculté accordée aux raffineries d'augmenter le prix de vente du sucre de 20 lire outre la surtaxe de 12 lire au profit de l'Etat, l'industrie saccharifère travaillerait à perte.

Tous les sucres existant en magasin sont taxés du montant intégral de ces 32 lire, ce qui fera encaisser encore à l'Etat une somme respectable de millions.

Le décret prévoit de nouveaux encouragements pécuniaires en faveur de la culture des betteraves.

ROUMANIE

Détenteurs ennemis de fonds roumains.

M. Emile Cotinesco, ministre des finances de Roumanie, vient de communiquer la note suivante :

La Roumanie ayant déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, le gouvernement allemand a déclaré que l'Allemagne se considère également en état de guerre avec la Roumanie ; par suite de cette déclaration, le gouvernement royal est informé que les biens roumains se trouvant en Allemagne ont été mis sous séquestre ; en vue de cette mesure, et pour garantir les intérêts de l'Etat roumain et

ceux de ses sujets, le gouvernement roumain a pris des mesures dictées par les circonstances en ce qui concerne les biens des sujets austro-hongrois et allemands se trouvant en Roumanie.

Dans le même but, le gouvernement roumain doit immobiliser dans les mains des possesseurs austro-hongrois et allemands tous les titres de rente ou coupons des différents emprunts de l'Etat, de même les actions ou obligations de toutes sortes avec leurs coupons, dividendes ; en conséquence, le gouvernement roumain porte à la connaissance des gouvernements de pays alliés ou neutres, ainsi qu'à leurs sujets, qu'il ne reconnaîtra leurs détenteurs comme propriétaires de tels titres et n'en admettra le paiement que dans les cas où ceux-ci prouveront par des actes et bordereaux en règle qu'ils étaient propriétaires de ces titres avant le 14/27 août 1916, actes corroborés en ce qui concerne les titres de rentes, les actions et les obligations par la preuve du paiement en leurs mains du dernier coupon ou dividende avant le 14/27 août 1916. Il sera procédé de même en ce qui concerne tous autres titres ou effets de commerce.

L'industrie du tissage en Roumanie. — Selon le *Curierul Financiar*, de Bucarest, cette industrie aurait toutes les chances de progresser en Roumanie, si les matières premières qui y sont produites, telles que la laine, le lin et le chanvre, étaient cultivées plus intensivement, puis systématiquement employées dans l'industrie du tissage.

A la fin de 1915, cette industrie comptait 23 entreprises bénéficiant des avantages de la loi sur l'encouragement de l'industrie et disposant d'un capital fixe de 6.599.579 francs, soit 20 pour cent du total. La force motrice employée par elles se chiffrait par 2.943 chevaux vapeur.

La matière première utilisée en 1912-1913 représente une valeur de 5.668.809 francs, dont 644.549 francs seulement figurent la matière première indigène, et le restant, soit 5.024.300 francs, la matière première importée de l'étranger et qui est en majeure partie du coton.

La valeur de la production pour le même exercice a été de 10.055.234 francs. Le nombre des ouvriers employés et du personnel a été de 1.708 personnes, soit 3.19 pour cent du total.

Le troupeau roumain. — Un récent dénombrement officiel des animaux domestiques en Roumanie a donné les résultats suivants :

Espèces	Têtes	
Chevaline	1.218.563	
Asine	12.297	
Mulassière	638	
Bovine	2.937.877	
Ovine	7.810.809	
Caprine	300.609	
Porcine	1.382.184	

La même statistique indique que la Roumanie possède 311.572 ruches d'abeilles.

SERBIE

La réouverture de la Skouptchina. — La Skouptchina, convoquée le 25 juillet 1914 à Nich par décret royal, a repris, dimanche 10 courant, ses travaux à Corfou. Après lecture du décret de Sa Majesté le roi, M. Nikolitch, président de la Chambre, a pris la parole. En premier lieu, il a rendu hommage à ceux qui sont tombés pour l'honneur de la Serbie. Il a ensuite fait ressortir sa conviction de la victoire, grâce aux Alliés, conviction qui est d'ailleurs celle de tous les députés. « Nos yeux, dit-il, sont tournés vers un même idéal. Dans un délai plus bref qu'on pourrait le croire, nous rentrerons dans notre chère patrie si mutilée, mais si honorée, dans notre Serbie qui a souffert, mais qui

sera grande. Nos ennemis, traîtres et barbares, seront vaincus, nous en avons la conviction. »

Le président a rendu ensuite hommage à la mémoire de feu le ministre des Finances, M. Patchou, qui est mort dans un moment sombre pour la Serbie, aux jours de la retraite. La Chambre s'est divisée en sections, puis la séance a été levée. Tous les ministres étaient présents à la séance.

On mande, d'autre part, de Corfou que les membres de la Skouptchina se sont de nouveau réunis, à la date du 12, en séance secrète ; à la demande de M. Pachitch. Le gouvernement serbe a tenu à répondre aux interpellations déposées par quelques députés au sujet de la politique suivie jusqu'à ce jour. On n'a pas encore de détails précis sur cette séance.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 septembre 1916, accuse, sur celui du 31 août, les variations suivantes :

	31 août	7 sept.	Comparaison	
	(En millions de marks)			
Encaisse or	2.469	2.470	+	1
— argent	25	24	—	1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	334	374	+	40
Portefeuille d'es-compte	7.078	7.142	+	64
Avances	13	11	—	2
Portefeuille titres	107	93	—	14
Circulation	7.118	7.175	+	57
Dépôts	2.836	2.878	+	42

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	5 %
15 juil. 1916	2.466	30	420	6.940	2.385	6.417	13	5
22 —	2.468	30	568	6.840	2.383	6.092	12	»
31 —	2.468	29	416	7.025	2.397	6.542	13	»
7 août.	2.468	28	371	6.981	2.439	6.523	12	»
15 —	2.468	28	365	6.927	2.671	6.717	12	»
23 —	2.469	27	341	6.863	2.691	6.659	10	»
31 —	2.469	25	334	7.118	2.836	7.078	13	»
7 sept.	2.470	24	374	7.175	2.878	7.142	11	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le cinquième Emprunt de guerre allemand.

La *Gazette de Francfort* a fait remarquer, ces jours derniers, que les Bons du Trésor 4 1/2 %, émis cette fois par l'Etat allemand, rapportent en réalité, si l'on tient compte de la prime de remboursement, jusqu'à 5.54 %. Les Caisses de prêt avançant des fonds à raison de 5 1/2 %, les capitalistes ont intérêt, même sans capital, à souscrire des bons du Trésor et à les transporter ensuite à la Caisse de prêt, qui avancera les sommes nécessaires pour payer les bons.

Non seulement cette opération ne coûte rien au capitaliste, mais encore ce dernier a l'agréable surprise d'encaisser la différence entre l'intérêt à 5 1/2 % qu'il paie à la Caisse de prêt et l'intérêt à 5.54 % qu'il touche de l'Etat allemand.

Dans ces conditions, il serait surprenant que l'Emprunt allemand n'ait pas un certain succès...

sur le papier. Mais combien d'argent frais fera-t-il de cette sorte rentrer dans les caisses du Trésor ?

D'autre part, la *Gazette de Cologne* a annoncé que la ville de Charlottenbourg, principal centre après Berlin de la vaste agglomération berlinoise, rembourse les titres de ses emprunts municipaux à toute personne qui en possède et est désireuse de souscrire à l'Emprunt de guerre allemand.

Il existe treize emprunts pour lesquels on offre ainsi le remboursement. Aucun d'eux ne rapporte autant que l'Emprunt de guerre.

Il est probable que beaucoup de détenteurs des Emprunts municipaux de Charlottenbourg s'empresseront d'apporter leurs titres, de se les faire rembourser et de souscrire en échange à l'Emprunt de guerre allemand. Mais on peut se demander qui fournit à la ville de Charlottenbourg les fonds nécessaires pour rembourser tout à coup ces emprunts ? C'est évidemment le Trésor allemand, et l'opération, cette fois encore, tout en enfant les résultats de l'Emprunt de guerre, n'apportera pas un pfennig d'argent frais au Trésor.

Enfin le *Lokal-Anzeiger* de Berlin, organe aussi officieux que populaire, montre surtout le danger de s'abstenir et de mesurer ses sacrifices :

« Le Trésor ne doit plus venir nous raconter que l'Emprunt de guerre est un bon placement ; même un aveugle sent, en effet, maintenant qu'il ne s'agit plus de bon placement, de sécurité ou d'intérêt, mais de l'accomplissement du devoir national. De même que ceux qui combattent dans les tranchées donnent sans hésiter leur sang pour sauver la patrie, de même ceux de l'arrière doivent vider leurs grandes et petites caisses pour rendre possible la continuation de la guerre. »

Ce langage ne trahit-il pas une réelle inquiétude ?

Les approvisionnements de l'Allemagne.

Les fourrages artificiels. — Sous l'influence des abondantes averse des derniers mois, nous aurons cette année, écrivait ces jours derniers le *Journal de Saverne (Zaberner Anzeiger)*, une récolte de paille qui dépassera de beaucoup celle de l'an dernier. Ce fait a, cette année, une importance particulière, parce que la paille est employée dans une large mesure à la fabrication des fourrages de substitution. Aujourd'hui encore, les avis diffèrent dans les milieux intéressés et parmi les experts, sur la valeur de la farine en paille. Le Bureau d'Hygiène de l'Empire n'a reconnu qu'une valeur nutritive très limitée à la farine de paille employée comme cette opinion. Mais, d'un autre côté, on considère le mélange de paille moulu et d'une quantité rationnelle de matières albuminoïdes comme un précieux remplaçant des fourrages concentrés étrangers qui nous manquent maintenant.

Depuis un an, la science et l'industrie se sont appliquées avec beaucoup de zèle à la fabrication des fourrages albuminés. L'Empire et la Prusse ont ouvert des crédits importants pour mettre en pratique le procédé découvert par l'Institut pour l'étude des fermentations. Dix établissements travaillent actuellement à la production des levures fourragères. L'Empire et la Prusse ont aussi fourni des fonds pour la fabrication des fourrages concentrés à base de paille. Aussi cette fabrication s'est-elle fort développée pendant les derniers mois.

L'abondante récolte de paille de cet été permettra de livrer ce fourrage de substitution en grande quantité à l'agriculture. L'addition d'albumine était autrefois obtenue par l'emploi de levure de bière desséchée ; on employait dans ce but la farine de lupin, débarrassée de son amertume. Aujourd'hui, les fabriques de levures fourragères fournissent la substance albuminoïde. Il serait fort à désirer, dans l'intérêt de notre élevage et de notre approvisionnement en viande, que les fourrages de substitution obtenus par le traitement de notre abondante récolte de paille pussent effectivement produ-

ver qu'ils sont propres à remplacer les fourrages étrangers qui nous manquent.

La crise alimentaire en Allemagne. — Les œufs. Du *Taegliche Rundschau* du 3 septembre :

« Le Kriegsernährungsamt a institué, il y a quelque temps, conformément à l'ordonnance du Bundesrath, un Bureau de répartition des œufs pour tout le territoire de l'Empire. Les ministres prussiens de l'Agriculture, du Commerce et de l'Intérieur viennent à leur tour d'établir un Bureau de répartition des œufs pour l'Etat prussien avec siège à Berlin, sous la direction du ministre de l'Intérieur. Dans chaque province et dans la principauté de Hohenzollern, on créera un bureau secondaire de répartition.

« Tous les districts urbains et ruraux sont tenus de régler immédiatement le commerce et la consommation des œufs ; une limite de consommation sera fixée pour tout le monde, à l'exception des producteurs. Jusqu'à nouvel ordre, on ne devra pas, en principe, distribuer plus de deux œufs par tête et par semaine. Afin d'assurer l'exécution de cette mesure, la carte d'œufs devra être introduite partout avant le 1^{er} octobre.

« En raison de la variation des stocks, le coupon de cette carte ne portera pas d'indication de quantité fixe ; la valeur variable du coupon sera établie et publiée, au fur et à mesure, suivant les disponibilités. Tous les districts doivent assurer autant que possible la régularité des livraisons aux consommateurs par l'établissement des listes de clients ou de toute autre manière. Il faut aussi, en ce qui concerne les malades des hôpitaux et ambulances et ceux qui sont soignés à domicile, prendre des mesures en vue de la disette croissante d'œufs qui est à prévoir pour les mois prochains. La réglementation de la consommation s'étendra aux restaurants, auberges, etc., ainsi qu'à l'achat direct aux éleveurs de volailles. »

La faillite de l'organisation alimentaire. — Dans la *Zukunft* du 9 septembre, le polémiste Maximilien Harden publie une lettre adressée par M. de Oldenburg, l'agrarier économiste bien connu, au conseil d'agriculture allemand. Le polémiste acerbement approuve les critiques exprimées à l'adresse de l'office de guerre d'alimentation et de tous les systèmes impuissants à assurer le ravitaillement. Il refuse de suivre le gouvernement dans ses tentatives de détourner sur l'Angleterre tout le ressentiment causé dans le public par la disette alimentaire.

« Le chancelier, écrit-il, a conseillé aux syndicats ouvriers, qui se plaignent de la disette, de s'en prendre aux Anglais et au blocus. C'est évidemment commode pour les gouvernants ; mais l'empire n'en sera pas plus avancé. Qu'une guerre de l'Allemagne contre l'Angleterre amènerait le blocus des mers, nous le savions, Bismarck et Caprivi l'avaient dit clairement.

« Ceux qui ont la charge de veiller sur l'empire devaient être prêts à cette éventualité quand le danger d'une guerre européenne devint menaçant. »

Maximilien Harden constate encore que la répartition des vivres reste trop défectueuse et il fait le vivant tableau du mécontentement public et des privations générales.

« Dans tous les tramways, on entend l'envie, la jalousie qui se manifestent, car les questions de jeûne et de nourriture sont beaucoup plus bavardées et soupirées que la guerre elle-même.

« Quatre-vingt grammes de graisse, un œuf, au maximum une demi-livre de viande (souvent congelée) pour la semaine, et bientôt plus une goutte de lait. Les légumes, le gibier, les fruits à des prix inimaginables, le vrai café introuvable, le cacao trois ou quatre fois plus cher que jadis, ce régime n'est pas toujours gai. »

AUTRICHE-HONGRIE

Premières répercussions économiques de l'entrée en guerre de la Roumanie. — On lisait, ces jours derniers, dans la *Tribune de Genève* :

« L'entrée en scène de la Roumanie commence à avoir de sensibles répercussions économiques en Autriche. La *Zeit* annonce qu'en suite de l'occupation des bassins houillers de la Transylvanie, un arrangement a été pris avec les syndicats allemands pour la fourniture de la houille nécessaire à la Hongrie.

« La Silésie enverra prochainement les premiers convois de charbon.

« Par suite de la cessation des envois d'orge de Roumanie, l'exportation de la bière autrichienne en Allemagne a été complètement interdite.

« Selon les journaux de Budapest, le gouvernement hongrois a ordonné la saisie de toutes les céréales du royaume. La répartition des céréales et des pommes de terre sera effectuée par les offices publics. »

La politique extérieure à la Chambre hongroise.

— De grandes discussions ont eu lieu à la Chambre hongroise relativement à la politique extérieure du Gouvernement.

Le comte Andrássy a déposé un projet de convocation des Délégations. Il a déclaré ne pouvoir rendre responsable de tous les détails de la politique extérieure le président du Conseil hongrois. Si l'on cherche des responsabilités, ou bien on ne trouve personne, ou bien l'on trouve le ministre des Affaires étrangères, qui doit des comptes aux Délégations.

Le comte Tisza, président du Conseil, dont l'entrée avait été saluée par les cris : « Démission ! », s'est prononcé pour le rejet de cette motion et, lorsqu'il lui a fallu répondre à propos de la Roumanie, il a démontré qu'en raison de la surprise de l'attaque roumaine, les populations de la frontière n'avaient pu être averties à temps. Il a ensuite exhorté les députés à ne pas amoindrir la force morale du pays dont il a si grand besoin au moment critique actuel.

Mercredi, la discussion a repris. Le comte Andrássy était appuyé par le comte Apponyi et par l'ancien ministre de l'Agriculture, le comte Serenyi. Le comte Tisza a fait savoir qu'il considérait la question comme une question de parti.

Quant au projet de constitution d'un ministère de concentration, il a complètement échoué jusqu'à présent, par suite de l'intransigeance du gouvernement, surtout du comte Tisza qui, à l'heure actuelle, fait preuve d'une hostilité marquée à l'égard de l'opposition.

Tous les députés de l'opposition, qui voudraient ce ministère paraissent vouloir user de l'obstruction.

Mais il est très vraisemblable que si les orateurs, entraînés par la passion, dépassaient certaines limites, le Gouvernement n'hésiterait pas à user de ses pouvoirs pour mettre fin à une discussion qui pourrait, à son sens, devenir nuisible, et qu'il ajournerait les séances du Parlement.

SUISSE

L'impôt de guerre. — Suivant la *Zürcher Post*, le Département fédéral des Finances évalue le rendement total de l'impôt de guerre à 110 millions, dont 88 millions seraient attribués à la Confédération, le reste aux cantons.

Ce résultat dépasse de beaucoup les prévisions. Lorsque cette affaire fut soumise aux Chambres, les plus optimistes évaluaient le produit de l'impôt à 80 millions. Cette plus-value est attribuée d'une part à l'institution de la déclaration sommaire, qui a permis à beaucoup de citoyens d'ajouter à ce qu'ils devaient en vertu de la loi une contribution

volontaire et patriotique pour subvenir aux dépenses de mobilisation, de l'autre à la reprise ou plutôt à la transformation de la vie économique par la guerre.

A ce propos, l'expert du Conseil fédéral, M. le professeur Steiger, écrit dans les *Basler Nachrichten* :

« Pour les observateurs attentifs de notre vie économique pendant la guerre, il n'est pas douteux que les déficits considérables enregistrés pendant les premiers temps de la guerre, et dont il a fallu tenir compte pour les estimations provisoires du rendement de l'impôt, ont été plus que compensés par les gains réalisés grâce à la guerre. Qu'on pense aux sommes colossales que notre agriculture a gagnées depuis la guerre et qu'elle gagne encore actuellement, — on a calculé que l'exportation des fromages avait rapporté à elle seule 30 à 40 millions de plus qu'autrefois ; — qu'on pense aux gains énormes réalisés par l'industrie chimique, par les fabriques de munitions, par le commerce des denrées alimentaires. »

M. Steiger a calculé que, dans toute une série de cantons, la fortune imposable s'était considérablement accrue depuis 1913.

L'année 1916, toutefois, estime M. Steiger, sera moins favorable que 1915, mais, d'une manière générale, on n'a pas à craindre de diminution du capital imposable dans les cantons agricoles.

Les listes noires allemandes. — On écrit au *National suisse* :

« Nous tenons l'information suivante de source absolument certaine et nous en garantissons l'exactitude :

« Les listes noires allemandes vont être abrogées. Au lieu d'être exercé par des agents de l'Allemagne, le contrôle de l'utilisation des matières premières fournies par l'Allemagne, se fera par les autorités suisses.

« Les fabricants de munitions ou de parties détachées qui solliciteront un permis d'exportation pour les pays alliés, permis qui sera absolument de rigueur, devront prouver et justifier auprès des autorités suisses, que les matières premières entrant dans leur exécution, « ainsi que le charbon » actionnant leurs usines, proviennent des pays alliés, et ce seront ces autorités suisses qui discuteront avec les agents de l'Allemagne au vu des listes de demandes d'exportation. »

C'est, observait la *Gazette de Lausanne* du 9 courant, un premier, quoique insuffisant résultat de la campagne menée par la presse contre l'office du capitaine Schmitz dont l'*Economiste Européen* parlait à la date du 18 août.

ETATS-UNIS

Le « La Fayette Day ». — Les Américains viennent de célébrer avec enthousiasme le 159^e anniversaire de la naissance de La Fayette. Les grandes villes des Etats-Unis ont confondu, dans cette commémoration, leur fidélité à la mémoire de La Fayette, leur reconnaissance à la France de 1776, et leur inaltérable sympathie à la France d'aujourd'hui, en même temps que leur profonde admiration pour la noble cause qu'elle défend.

Un grand banquet, à New-York, a réuni près de quatre cents personnes, représentant l'élite de l'Amérique, autour de l'ambassadeur de France, M. Jusserand. Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Bacon, ancien ambassadeur ; M. Sharp, ambassadeur à Paris ; les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de l'Italie, du Japon ; de nombreux généraux et amiraux américains, des universitaires, le représentant du maire de New-York, etc.

Plusieurs discours ont été prononcés en l'honneur de La Fayette et célébrant la reconnaissance de l'Amérique à la France.

M. Jusserand a lu, au milieu des applaudisse-

ments, des télégrammes de M. Poincaré et de M. Briand, félicitant le comité France-Amérique pour son utile action ; puis l'ambassadeur a prononcé un discours dans lequel il a parlé de la reconnaissance américaine, qui s'est manifestée avec tant d'éclat envers La Fayette et qui, dans ces heures de crise, vaut aujourd'hui à son pays tant de sympathie, d'aide et de concours de la part des Américains donnant leurs forces, leur argent et leurs vies, tels que l'aviateur Chapman, l'ambulancier Hall, le légionnaire Seeger.

Il a évoqué ensuite le souvenir de la révolution française, où La Fayette a fait à la nation française le don, qu'elle n'est pas près d'oublier, du drapeau tricolore, du drapeau de Valmy, du drapeau de la Marne, du drapeau de Verdun.

« Soyons comme La Fayette, a conclu M. Jusserand, de bon courage, certains que nous sommes du triomphe de la liberté. »

Le discours de l'ambassadeur a produit une profonde impression sur l'assistance, qui l'a salué d'un triple hurra.

« Entre nous, c'est à la vie à la mort », a dit l'ancien ambassadeur, M. Bacon, à M. Jusserand, dans un des discours qu'il a prononcés à l'occasion de cet anniversaire. Ces mots traduisent admirablement les sentiments des Américains.

Les complots allemands aux Etats-Unis. — Les grèves. — Si la grève générale des cheminots des chemins de fer américains a pu être évitée, il ne s'ensuit pas que des arrêts de travail n'aient pas eu lieu.

C'est ainsi que les chefs des syndicats ont ordonné, le 6 septembre, la grève des ouvriers des lignes du Subway, de l'Elevated et des Green Tramways de l'île Manhattan qui est reliée à New-York par des ponts. Ils accusent les Compagnies de n'avoir pas respecté le récent accord.

Cependant le service des trains-tramways s'est poursuivi comme d'habitude, les Compagnies ayant employé des milliers de jaunes.

En présence du peu de résultat du mouvement, M. Gompers, président de la Fédération du travail, est venu à New-York pour appuyer la demande des employés des tramways, avec lesquels tous les syndicats ouvriers se déclarent solidaires.

Une grève générale de tous les ouvriers de New-York s'étendrait à 800.000 ouvriers syndiqués, et l'on se demande si elle pourra être évitée. Le mouvement devient plus sérieux, en effet. Des scènes de violence se produisent. Des voyageurs sont blessés par les grévistes, et soixante-dix associations, appartenant à diverses Compagnies de transport, attendent la décision des « Unions » pour se joindre à la grève.

CONTREBANDE DE GUERRE

La contrebande allemande en Suisse. — On mande de Frauenfeld qu'on a dû renforcer les gardes frontières, à Stein-am-Rhein, pour s'opposer à la recrudescence de la contrebande. Ces jours derniers, ils ont arrêté, près de Diessenhofen, trois contrebandiers, deux Allemands et un Suisse, sur le point de passer en Allemagne de l'huile et des vivres. La contrebande est pratiquée surtout par des Allemands établis en Suisse, et les douaniers allemands la favorisent. A certains endroits, le transit clandestin à travers la frontière dépasse celui des passages réguliers.

Revue Commerciale

Vins. — On continue à vendanger dans le Midi ; la récolte sera certainement terminée au milieu d'octobre, et c'est alors que l'on pourra préciser, de façon à peu près définitive, l'importance de son

